

# Un système d'information géographique

## Mise en œuvre dans le cadre d'une bibliothèque départementale

Les bibliothèques départementales sont chargées de promouvoir la lecture publique auprès des petites communes. Elles sont donc un relais important dans les politiques d'aménagement culturel du territoire et, à ce titre, elles doivent aujourd'hui se munir d'un outil de nature géographique et cartographique. La mise en place et l'utilisation d'un Système d'information géographique (SIG) peut leur être utile en tant qu'outil de gestion, d'évaluation et de légitimation de leurs choix politiques en matière de bibliothéconomie.

**Cécile Le Tourneau**

Bibliothèque départementale  
du Val-d'Oise  
cecile.letourneau@cg95.fr

Avant même de gérer des livres, une bibliothèque départementale doit gérer un territoire<sup>1</sup>. Chargée de définir une politique de lecture publique, elle doit appréhender le département qu'elle dessert dans sa diversité géographique, économique et sociale.

### « La bibliothèque jusqu'en son territoire »

La spécificité d'une information géographique est d'être localisée dans l'espace ou géoréférencée. Toutes les informations relatives aux bibliothèques (nombre de lecteurs, budget, statut...), dès lors qu'elles sont localisées ou attachées à un objet qui est lui-même localisé (commune...), deviennent des informa-

tions géographiques. Plusieurs informations, éventuellement de sources différentes, peuvent se relier à un même objet géographique. Le rôle du système d'information géographique est de permettre la consultation, la confrontation et la représentation de ces différentes données.

L'un des modes de représentation naturel est la carte, qui permet de représenter spatialement soit la simple disposition des objets (carte topographique ou de localisation), soit les informations qui leur sont associées (carte thématique). Selon la définition de l'économiste français, Michel Didier (1990), un SIG est donc « *un ensemble de données repérées dans l'espace, structuré de façon à pouvoir en extraire commodément des synthèses utiles à la décision*<sup>2</sup> ».

\* Cet article est la synthèse d'un mémoire d'étude d'élève conservateur de l'Enssib fait en 1999-2000 lors d'un stage à la bibliothèque départementale des Yvelines.

1. Bertrand Calenge, *Accueillir, orienter, informer: l'organisation des services aux publics dans les bibliothèques*, Paris, Éd. du Cercle de la librairie, 1996, p. 305.

2. Cité par Jean Denègre dans *Les systèmes d'information géographique*, Paris, PUF, 1996, p. 7.

Diverses sources d'information peuvent être confrontées au sein d'un SIG, ce qui fait la richesse de l'outil. À titre d'exemple, dans le cas de la présente étude, ont été utilisés aussi bien des travaux de la Direction de l'aménagement et de l'urbanisme des Yvelines, des atlas sociaux réalisés par la Caisse d'allocations familiales, l'Inventaire communal<sup>3</sup> de 1998 et le dernier recensement de 1999, que des données obtenues directement auprès des membres du réseau de la bibliothèque.

### *Le département à desservir : éloge de la diversité*

Si la plupart des directeurs de bibliothèque départementale possèdent une carte du département où figurent les lieux de desserte sous la forme de points ou gommettes de couleurs, remarquons que seule la localisation du point desservi y est figurée. Ni le territoire couvert par la bibliothèque locale (la commune, par exemple), ni, parfois, les infrastructures routières et le relief n'y sont représentés. Or, une connaissance précise des voies de circulation, des obstacles naturels, géographiques ou historiques peut permettre d'appréhender les dynamiques du territoire à gérer. De même, une information précise sur la répartition de la population doit pouvoir être intégrée au système de gestion de la bibliothèque départementale. Une carte de répartition de la population permet de visualiser les déséquilibres du peuplement. Ainsi, sur la carte n° 1, le département des Yvelines apparaît comme un triangle dissymétrique, densément peuplé à l'Est et beaucoup moins occupé au fur et à mesure que l'on va vers le Sud ou vers l'Ouest.

3. L'*Inventaire communal* est une enquête statistique réalisée par le Service central des enquêtes et études statistiques du ministère de l'Agriculture et de la Pêche et l'Institut national de la statistique et des études économiques, avec le soutien de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale.

Les contrastes ne sont pas moins grands dans l'occupation du sol, puisque, si près de 80 % du territoire du département sont réservés à des espaces naturels, près de 93 % de la population vivent dans une commune urbaine.

### *La population à desservir*

Si la plupart des informations géographiques utiles pour mettre en place un SIG peuvent se trouver au sein des services du conseil général, la bibliothèque départementale doit essayer d'en faire des synthèses thématiques et de proposer des schémas de service ressortant de ces indications. Ainsi, dans le cas du département des Yvelines, peut-on proposer un découpage du département en quatre zones qui peuvent correspondre à quatre axes politiques forts (cf. carte n° 2) :

- les espaces urbanisés dans l'angle Est du département, qui présentent un visage résidentiel et une activité tertiaire ;
- la vallée de la Seine, qui offre une forte présence industrielle ;
- la zone couverte par le Syndicat d'agglomération nouvelle, qui montre une population diverse, certaines zones détenant une importante proportion d'ouvriers et d'autres comprenant une population de cadres ;
- la zone rurale au Centre, à l'Ouest et au Sud-Est, dont la population, numériquement très inférieure, est plus âgée.

### *Évaluer les services d'une bibliothèque départementale*

La représentation sur une carte du réseau de lecture publique desservi par la bibliothèque départementale

montre son étendue et ses manques. On voit que les communes de moins de 10 000 habitants ne dépendant pas de la bibliothèque se trouvent principalement dans l'Ouest et dans la région Nord-Ouest plus proche de la vallée de la Seine et nettement plus urbanisée.

Une carte (*cf.* carte n° 3) mettant en évidence le nombre de lecteurs peut permettre de mesurer l'activité relative de chaque bibliothèque. Réalisés automatiquement à partir des fiches de renseignements que la bibliothèque départementale envoie à ses correspondants, ces types de carte peuvent permettre de voir l'évolution du réseau, d'une année sur l'autre.

Il est possible également de confronter les données de performance avec des données sociales. Si la politique du conseil général est de compenser les inégalités communales en offrant une bibliothèque performante dans les communes les plus démunies, il peut être intéressant de confronter les deux types d'informations : performance de l'établisse-

ment en nombre de lecteurs et nombre de prêts, montant du revenu imposable. Sur la carte (*cf.* carte n° 4), on peut observer que la corrélation se fait à 80 % : les bibliothèques performantes sont situées dans des communes riches. Dans le même esprit, la localisation des bibliothèques les moins performantes (qui n'atteignent pas 5 % de lecteurs/population) permet de retrouver les zones les plus défavorisées du département.

Mais l'utilisation d'un SIG pourrait également permettre d'appuyer d'autres choix politiques. L'étude cartographique peut établir la composition sociale des communes, leur profil. Ainsi, la bibliothèque départementale peut choisir d'implanter des salles d'étude et d'offrir des manuels en de nombreux exemplaires pour les communes qui ont une forte présence d'étudiants. Inversement, la mise en exergue d'une forte proportion de population active ou en

recherche d'emploi dans une commune ou un canton peut conforter l'idée d'ouvrir la bibliothèque en soirée ou de réaliser des espaces d'autoformation. Autant de manière d'appuyer (auprès d'un élu par exemple) et d'évaluer des choix bibliothéconomiques forts pour une bibliothèque départementale.

### Un outil à l'appui d'une politique de service public

L'étude cartographique du réseau de lecture publique départemental rend possible un diagnostic stratégique. Deux types d'analyse prospective sont alors possibles. D'une part une réflexion sur le pouvoir d'attraction des communes en termes d'équipements et de services en général ; d'autre part un travail sur les facteurs de réussite d'une bibliothèque en fonction du site sélectionné.

### Le conseil général et l'aménagement culturel du territoire

Même si l'aménagement du territoire est l'affaire de toute l'administration du conseil général, les bibliothèques départementales y ont un rôle particulier puisqu'elles entretiennent un réseau qui parcourt tout l'espace du département. « *L'équipement en bibliothèques du territoire participe au même titre que les autres équipements, qu'il s'agisse d'équipements culturels ou non, de l'aménagement du territoire* », affirme Patrick Faucheur, de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar), lors du congrès de l'Association des directeurs de bibliothèques départementales de prêt de 1995<sup>4</sup>.

4. *Le livre en campagne, bibliothèques départementales en jeu* : actes du colloque du cinquantenaire, Centre Georges Pompidou, ADBDP, 1995, p. 22.

## L'équipement communal et le pôle attractif

Le travail d'une bibliothèque départementale est d'inciter les communes de moins de 10 000 habitants à se doter d'une bibliothèque. Il faut donc être en mesure d'établir un diagnostic de la commune candidate ou pressentie, et une évaluation des chances de réussite du futur établissement : sera-t-il bien tenu, fréquenté, accessible... ? Si, pour l'instant, les raisons d'ouverture d'une bibliothèque reposent principalement sur des facteurs internes au métier et à l'équipement (taille, budget, personnel formé, horaires d'ouverture et public auto-risqué), des raisons territoriales doivent entrer en compte.

Sur la carte n° 5, figurent en noir les villes qui disposent d'un bon niveau d'équipements essentiels, c'est-à-dire, selon l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), d'une commune disposant simultanément d'une part d'un supermarché ou hypermarché ou équivalent (supérette ou boulangerie et boucherie ou charcuterie et magasin d'alimentation), d'autre part d'un café-restaurant, d'un point de vente de quotidiens, d'un bureau de tabac et d'un bureau (ou agence) de poste. Ces villes bien équipées correspondent pour une grande partie aux villes de plus de 10 000 habitants, Versailles, Saint-Germain et la zone couverte par le SAN de Saint-Quentin-en-Yvelines à l'Est, et Rambouillet au Sud. Pourtant, d'autres villes moyennes se détachent. Ces villes peuvent faire partie des villes candidates à l'emplacement de relais important de la bibliothèque départementale.

## Outil de gestion des flux de services

Analyser les besoins de la population à desservir afin de créer des flux de services adaptés peut être l'un des intérêts d'un SIG. On peut en effet cartographier non seulement les services proposés par la bibliothèque

départementale, mais aussi leur utilisation par la population locale. De plus, l'étude cartographique des flux de services à l'intérieur du réseau aide à visualiser les coopérations de travail entre professionnels en dehors des voies contrôlées par la bibliothèque départementale.

Trois types de flux peuvent donc être visualisés. Premièrement, les flux de documents par le biais des tournées. Le SIG peut aider à rationaliser et à réorganiser la logistique de dessert. Deuxièmement, les flux de lecteurs. En effet, grâce à certains logiciels de gestion comme Microbib, il est possible de connaître l'origine géographique des lecteurs inscrits. La carte n° 6 permet de visualiser le rayon d'action réel, proche ou lointain, d'une bibliothèque donnée et de proposer soit l'ouverture d'autres relais, soit des services plus adaptés à la bibliothèque devenue, de fait, intercommunale.

Enfin, troisième flux, celui des professionnels. Bibliothécaires et responsables d'établissement sont amenés à se déplacer dans le département et à entretenir des réseaux professionnels locaux. Qu'il s'agisse des comités de lecture, des formations ou des utilisateurs d'un même logiciel, le SIG peut permettre de cartographier ces réseaux professionnels pour non seulement mesurer les dynamiques de son réseau, mais aussi inciter à des regroupements, des collaborations. La bibliothèque départementale, si elle veut

remplir son rôle de centre de ressources, doit se mettre à l'écoute de ces flux pour y participer, ou du moins, s'en faire l'écho dans le reste du département.

## Un précieux atout

Outil d'observation, de prospective et de gestion, la cartographie, et plus généralement l'utilisation d'un SIG, semble un précieux atout pour les bibliothèques départementales. Inscrits de fait dans une logique territoriale, ces établissements se doivent d'avoir une connaissance parfaite du territoire qu'ils desservent, tant dans sa dimension topographique, économique ou politique que sociale et humaine. En tant que méthode d'investigation, la mise en place d'un SIG et son utilisation constituent un élément structurant de l'aménagement du territoire et un outil de dialogue avec les autres acteurs de l'aménagement culturel du territoire : élus locaux, bibliothèque de villes de plus de 10 000 habitants<sup>5</sup> ou autre service culturel ou social, qu'il soit local ou départemental.

Juillet 2000

5. Sur ce dernier point, voir l'article de Pierre Franqueville, « Les nouveaux outils de l'urbanisme au service de la bibliothéconomie prospective », *BBF*, t. 45, n° 3, 2000, p. 97-104.